

---

Les applications de la paye datent du début des années 70. Personne ne viendrait contester le bien-fondé de leur refonte. Cependant le modèle imposé par la DG pose question. L'Opérateur National de Paye (ONP) est un service à compétence nationale (SCN), créé en 2007 et rattaché à deux entités ministérielles : la Direction Générale des Finances Publiques et la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique. Il a pour vocation à devenir l'interlocuteur unique en matière de paie des agents de l'État en promouvant une organisation des processus de gestion des « ressources humaines de l'état » fondée sur des systèmes d'information convergents et intégrés avec une paie centralisée.../...

**fichiers:**



[Télécharger onp-3.pdf](#) (88.26 Ko)

**Public:** [RH](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---